



STRATÉGIE
NATIONALE
DE SANTÉ



Accompagner le parcours de la personne handicapée

Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?



* Reproduction interdite. Photo prise par M. Desmeures lors du spectacle d'inauguration de la Compagnie Fracas avec des personnes de Majourau Résidences et Services pour personnes handicapées (40).

9^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES
DES SERVICES POUR LES ADULTES HANDICAPÉS



Accompagner le parcours de la personne handicapée

Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?

9^{èmes} journées nationales
des services pour les adultes handicapés

23 & 24 janvier 2014
Au Palais des Congrès d'Arcachon



Accompagner le parcours de la personne handicapée

Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?

Atelier n°1

**Le parcours coordonné de la personne handicapée
vieillissante sur le territoire :**

quels acteurs présents sur le territoire ?

**quels partenariats à construire pour répondre aux
besoins de la personne ?**



Accompagner le parcours de la personne handicapée

Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?

Animé par

Régine BENTEJAC

Directrice du Foyer MAJOURAOU Résidences et Services

Intervention de

Francis LACOSTE

Directeur de la Solidarité, Conseil Général des Landes

Françoise HAINAUT

Conseillère en économie sociale et familiale,
Centre ressources vieillissement, SAVS APEI de Valenciennes

Antoine COMITI

Gérant de la société Ki-Lab

Rapporteur

Alexandra STRUK

Conseillère Technique au CREAHI d'Aquitaine

Association
de
et parents
amis
de personnes
handicapées
intellectuelles
du Valenciennois



COOPÉRATION TERRITORIALE PERSONNES AGÉES &
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Eviter les ruptures dans l'accompagnement



- ▶ L'APEI du Valenciennois intervient sur 3 des 4 territoires de l'arrondissement de Valenciennes (Amandinois, Pays de Condé et Valenciennois). Ces 3 territoires représentent 240 000 habitants.
- ▶ Notre APEI accompagne 1 000 adultes et 500 enfants et adolescents en situation de handicap mental, principalement intellectuel, mais aussi cognitif et psychique.
- ▶ Depuis une douzaine d'années nous avons cherché à diversifier les solutions à l'interne comme à l'externe afin d'offrir une palette de solutions pour les parcours de personnes vieillissantes.

Les solutions à l'interne de l'APEIV

Les parcours internes



- ❖ Le **maintien dans les solutions d'accompagnement**, à chaque fois que possible, et souhaité, s'impose en première intention.
- ❖ La mise en œuvre du **dispositif ETAPE** (Espace Temps Aménagé pour l'Épanouissement) = temps de travail aménagé au sein d'un ESAT pour accompagner avec des activités occupationnelles la fatigabilité due au vieillissement chez les travailleurs d'ESAT. Le processus est réversible (créé en 1992).
- ❖ Dans un foyer d'hébergement, une **section d'habitat spécialisée** pour 11 travailleurs en situation de handicap, et un **accueil de jour modulable** pour 10 places (créés en 2002).

Les solutions à l'interne de l'APEIV

Les parcours internes



- ❖ Un **foyer d'accueil médicalisé pour personnes vieillissantes (FAM)** avec une admission possible à partir de 40 ans, 22 places et 2 accueils temporaires (créé en 2010).
- ❖ Un **Centre Ressources pour personnes vieillissantes**, rattaché au Milieu Ouvert (au SAVS) qui travaille en partenariat avec le réseau gérontologique, les CLIC... (créé en 2000),
- ❖ Le **SAF personnes en situation de handicap (Service d'Accueil Familial)** pour 37 places, qui met en œuvre un relais, à la demande du Conseil Général du Nord, **avec le SAF personnes âgées** (créé en 1993).

Les solutions en partenariat

Nos motivations



- ▶ Une étude que nous avons menée en 2004 auprès de nos parties prenantes a montré 4 faits majeurs :
 - La très forte demande de maintien à domicile,
 - La nécessité d'une palette diversifiée de solutions de proximité,
 - L'importance du temps libre,
 - La nécessité de prévoir de l'accompagnement / accueil d'urgence,

- ▶ Les freins potentiels sont nombreux chez tous les acteurs :
 - les personnes en situation de handicap ont du mal à se projeter dans des solutions qu'ils n'ont pas déjà vécues,
 - Les parents sont inquiets pour les changements, la sécurité et la solvabilité ; les fratries sont encore plus inquiètes,
 - les professionnels ont du mal à prévoir l'évolution des capacités d'autonomie des personnes.

Les solutions en partenariat

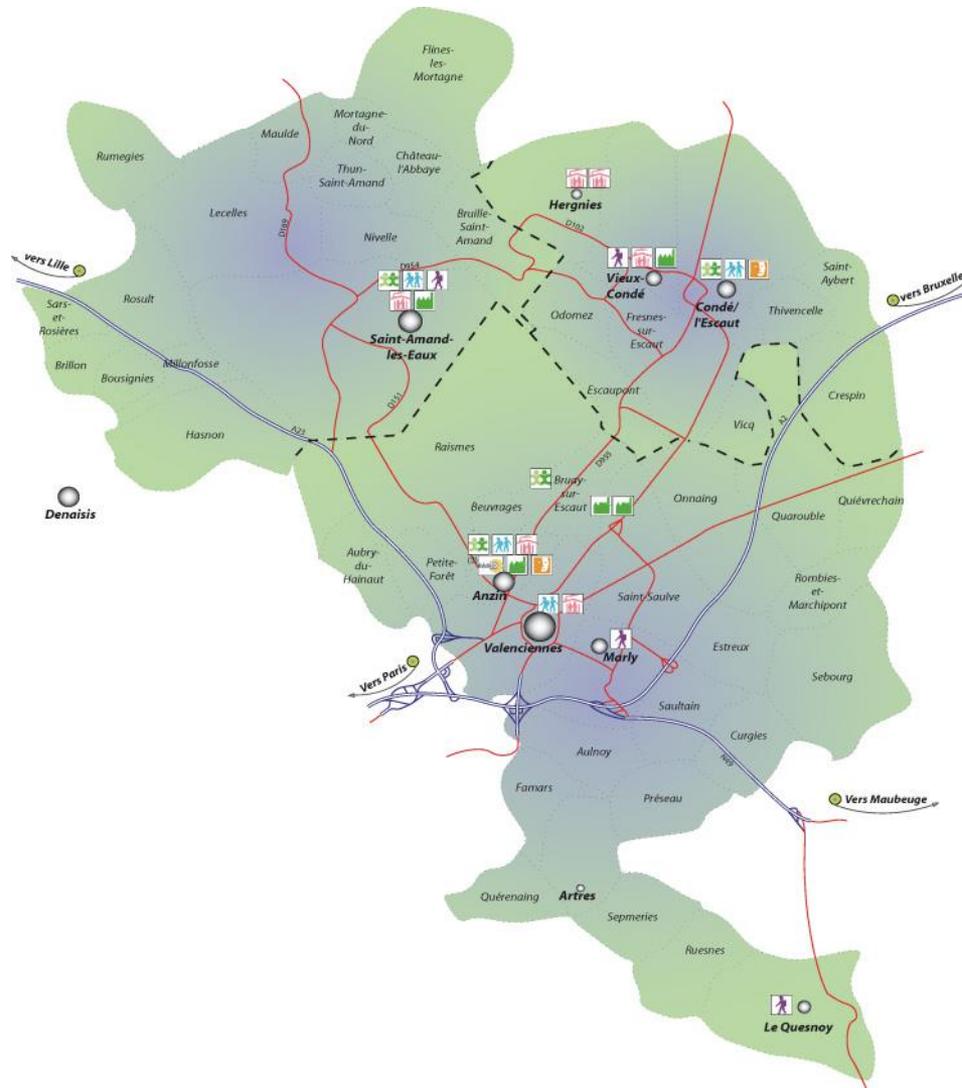
Nos motivations

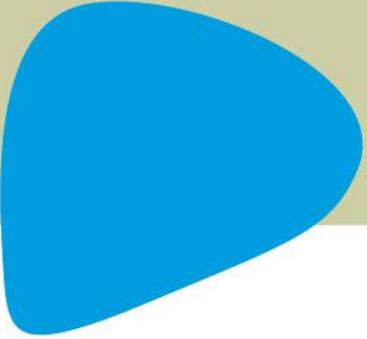


- ▶ Notre Association a renoncé à l'idée de créer elle-même un EHPAD spécialisé qui aurait concentré en un seul point de nos territoires d'intervention toutes les personnes en situation de handicap qui auraient pu relever de cet accompagnement.
- ▶ Nous nous associons dès 2000 à la démarche du CCAS de la Ville de Saint Saulve (Maire de Saint Saulve = Cécile GALLEZ) qui veut notamment répondre à la problématique de l'accueil conjoint en EHPAD de mères isolées (très âgées) avec enfant vieillissant en situation de handicap intellectuel. Le CCAS est volontaire pour créer une section spécialisée en partenariat étroit avec notre APEIV (convention de coopération signée).

Notre organisation

Implantation

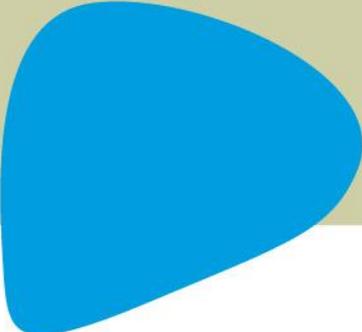




Le partenariat avec l'EHPAD les Charmilles (CCAS de Saint Saulve)

- ▶ Date d'ouverture de l'EHPAD : **2007**

- ▶ Capacité globale : 50 personnes + accueil de jour,
 - Section de 20 personnes avec la maladie d'Alzheimer
 - Section de 12 personnes âgées dépendantes :
 - **Section de 18 personnes, dont 15 personnes en situation de handicap (en rez-de-chaussée) :**
 - **Possibilité d'accueil parent/enfant : chambres jumelées**
 - **Accueil de jour modulable pour 6 places** dont 4 personnes en situation de handicap, bientôt 5, avec ou sans transport (avec transport 27 €, sans transport 15 €).



Le partenariat avec l'EHPAD les Charmilles (CCAS de Saint Saulve)



- ▶ A l'origine création d'un 4^{ème} financement versé par le Conseil Général du Nord au titre du handicap qui venait compléter l'hébergement, la dépendance et le soin. Il était d'environ 20 € et permettait de financer du personnel éducatif à raison d'un ETP pour 6 personnes, plus un véhicule collectif.
- ▶ Actuellement le Conseil Général du Nord différencie les forfaits journaliers : en 2013 le forfait est de 103,84 € pour les personnes en situation de handicap (que la personne ait + ou – de 60 ans).
- ▶ Nombre de personnes en situation de handicap entrées via l'APEI du Valenciennois à l'EHPAD : 15 depuis 2007, il en reste 10 sur les 15 présentes actuellement. Recrutement sur le Valenciennois et Pays de Condé. Suivi de 6 mois renouvelables par le SAVS-CR.

Les points forts & les défis

► Points forts :

- **Multiplicité des activités et conservation du lien social** avec les anciens collègues d'ESAT, de foyers, du milieu ouvert.
- **Forte intégration** en ville (marchés...), établissement très ouvert,
- Le Centre de ressources reçoit les plannings des activités tous les mois et participe aux **CVS** (Conseils de la Vie Sociale).
- 3 ETP d'éducateurs dont une venant de l'APEI, et psychologue.
- **Disponibilité, réactivité, adaptabilité**

► Défi :

- Il serait nécessaire de **développer les capacités d'accueil temporaire**

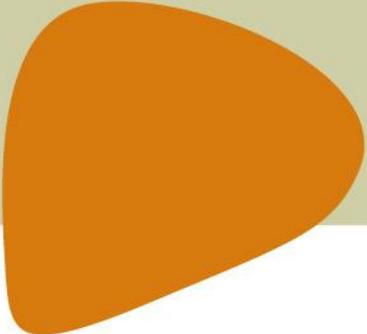
Le partenariat avec l'EHPAD Noël LEDUC (Fondation FCES à Hasnon)



- ▶ Date d'ouverture de l'EHPAD : **15 février 2010**

- ▶ Capacité globale d'origine : 72 lits (+ en 2012/2013 : 1 chambre d'hôtes et logement couple)
 - Section EHPAD = 60 lits
 - **UHV (unité de personnes en situation de handicap vieillissantes) de 12 places**

- ▶ Le Conseil Général du Nord tarifie différemment l'hébergement pour la section EHPAD et l'UHV, ce qui permet un accompagnement éducatif spécialisé et dédié ainsi en 2013 :
 - ▶ Tarif année rétroactif 2013 EHPAD = 64,84 €
 - ▶ Tarif année rétroactif 2013 UHV = 102,50 €



Le partenariat avec l'EHPAD Noël LEDUC (Fondation FCES à Hasnon)



- ▶ 4 personnes accompagnées par le Centre Ressources de l'APEI ont été orientées sur Hasnon. Suite à un décès restent 3 personnes.
- ▶ 2 nouvelles personnes sont entrées en 2013 (un frère et sa sœur).
- ▶ 4 personnes suivies par le CR sont en attente dont 1 personne qui viendrait avec sa maman.
- ▶ Ressources humaines dédiées : 1 ETP d'éducatrice (qui vient de l'APEIV) et 1 ETP d'AMP + psychologue.

Les points forts & les défis

► Points forts :

- Environnement rural,
- Sorties extérieures partagées avec le Centre Ressources,
- Anticipation des parcours (avec les bénéficiaires des établissements en amont),
- Maintien du lien social avec les ESAT et les fêtes APEIV.

► Défis :

- Il serait nécessaire de **créer un accueil de jour** : aujourd'hui il n'y a pas de transition progressive possible.
- L'environnement rural s'accompagne d'un service de transports publics trop rare et provoque de l'isolement : **trouver des solutions pour les visiteurs / investir dans un minibus ?**

Conclusion : éviter les ruptures dans l'accompagnement par la coopération



- ▶ La possibilité **de parcours au plus près de l'évolution des personnes** nécessite de pouvoir disposer d'une **palette de solutions** et de mobiliser le réseau des acteurs sur le territoire.
- ▶ **L'offre doit être diversifiée** et rester une offre de **proximité** pour maintenir le plus possible le lien familial et social.
- ▶ L'APEI du Valenciennois considère que les **intégrations collectives en EHPAD**, dès lors que la dimension du handicap est reconnue, financée et fléchée, peuvent être une solution de qualité sur **un segment** des parcours qui n'est pas forcément le dernier.
- ▶ **L'intégration en EHPAD peut aussi être individuelle**, mais sa **réussite est plus aléatoire et nécessite une grande vigilance**.



Accompagner le parcours de la personne handicapée

Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?